

---

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (OCTOBRE 2005—MARS 2006)

**Gérard Lang**

**6 octobre 2005**

**Politique industrielle.**

---

## LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (OCTOBRE 2005—MARS 2006)

un budget encore modeste, (23 millions d'euros) pourra ainsi créer le socle industriel d'une véritable Communauté européenne de la Défense.

### 1<sup>er</sup> décembre

**UM. La BCE augmente son principal taux directeur d'un quart de point à 2,25 % ;** il avait été fixé à 2 % depuis juin 2003. « *Le niveau de risques pour la stabilité des prix était tel que nous devions procéder à cette correction modérée* » justifie J.C.Trichet (projection d'inflation pour 2006 relevée à 2,1 % contre 1,9 %). La mesure est critiquée. Le ministre allemand des finances, Peer Steinbrück, déclare *pouvoir s'en accommoder tant qu'il ne s'agit pas du début d'une série de hausses continues*.

### 15-17 décembre

**Accord au Conseil européen sur le budget de l'UE pour la période 2007-2013 :** le montant du budget pour cette période atteindra 862,4 milliards d'euros, soit 1,045 % du revenu national brut de l'Union (l'objectif fixé par la Commission était de 1,14 %). Les aides aux dix nouveaux Etats membres sont fixées à 157 milliards d'euros. Les observateurs notent le rôle modérateur d'Angela Merkel qui décide en particulier de sacrifier 100 millions d'euros d'aides que l'Union devait verser aux régions allemandes défavorisées. La France désormais paiera davantage qu'elle ne reçoit : 0,38 % de son PIB. Est prévue la création d'un fonds d'ajustement à la globalisation destiné à dédommager les victimes des délocalisations.

Les Britanniques acceptent une réduction de 10,5 milliards de leur « rabais ».

**Le 20 décembre, le Parlement européen rejette les perspectives financières 2007-2013** du Conseil européen, en dénonçant une « *incohérence majeure* » et un « *problème de crédibilité* ». Le Parlement confirmera son opposition lors de sa session du **18 janvier 2006** à Strasbourg : 541 voix contre, 56 pour, 76 abstentions : « *La position du Conseil ne garantit pas un budget communautaire renforçant la prospérité, la solidarité et la sécurité* ». Il charge sa commission de budget de négocier à la hausse le montant voulu par le Conseil, et réaffirme sa position de départ adoptée en juin 2005 : 975 milliards d'euros en crédits d'engagements (1,18 % du revenu national brut communautaire).

### 18 décembre

**Commerce. Accord à Hong-Kong à l'OMC.** 1) Fin des subventions agricoles à l'exportation des pays riches d'ici à la fin 2013 ; 2) en échange, tous les pays du sud devront accepter avant fin 2006 une libéralisation généralisée de leur commerce et de leurs services.

### 1<sup>er</sup> janvier 2006

Début de la présidence autrichienne de l'Union européenne.

### 31 janvier

**USA. Le Fed relève pour la 14<sup>e</sup> fois d'un quart de point son taux directeur à 4,5 %.** Alan Greenspan, 79 ans, est remplacé à la présidence de la Banque fédérale par Ben Bernanke, 52 ans. Sur l'année 2005, le taux de croissance du PIB est de 3,5 %.

### 1<sup>er</sup> février

**Fiscalité.** Un accord en Conseil des Ministres de l'UE prolonge jusqu'à la fin 2010 les dérogations qui permettent, depuis 1999, à 9 pays membres de l'UE, dont la France, d'appliquer des taux réduits de TVA à une série de services « à forte intensité de main-d'œuvre » (inscrit dans *l'annexe K dans la Directive harmonisant les taux de TVA, liste des services visés à l'article 28, § 6*). C'est le cas notamment en France où s'applique le taux de TVA de 5,5 % pour certains services.

### 16 février

**MU. Services.** Le Parlement Européen adopte la proposition modifiée de la directive sur les **services (directive Bolkestein)** par 391 voix pour, 213 contre, et 34 abstentions : 1°) le Principe du Pays d'origine (PPO) du prestataire est abandonné ; 2°) une clause de sauvegarde est prévue qui permettra au pays d'accueil du prestataire de limiter la libre prestation des services au nom de la politique sociale et de la protection des consommateurs ; 3°) sont exclus de la directive : les services d'intérêt général (services publics), tous les services déjà couverts par un acquis communautaire ou une directive, etc... Une nouvelle proposition de directive prenant en compte le vote du PE sera préparée par la Commission.

### 20 février

**PAC.** Le Conseil adopte une réforme du secteur européen du **sucre** qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2006 : baisse de 36 % du prix minima garanti du sucre accompagnée de compensations pour les agriculteurs et la mise en place d'un Fonds de restructuration.

**1<sup>er</sup> mars**

**Social.** La Commission propose la dotation de 500 millions d'euros pour un nouveau « **Fonds européen d'ajustement à la mondialisation** » (FEM) destiné à aider, de manière ponctuelle et individuelle, les travailleurs dont le licenciement est la conséquence de la mondialisation. Chaque année, ce Fonds, décidé au Conseil du 17 décembre 2005, versera jusqu'à 500 millions d'euros pour soutenir la réinsertion professionnelle des travailleurs licenciés à la suite de mutations structurelles du commerce mondial. De 35000 à 50000 travailleurs de l'UE pourraient bénéficier du Fonds chaque année. La Commission souhaite que le Fonds devienne opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

**1<sup>er</sup> mars**

**Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC).** La Commission décide de relancer contre l'**Allemagne** la procédure pour déficit excessif qui avait été interrompue en novembre 2003. Le 14 mars, elle demande au Conseil de prononcer une mise en demeure afin que l'Allemagne ramène son déficit (3,3% en 2005) au-dessous de 3% du PIB au plus tard en 2007. Le Commissaire aux Affaires économiques et monétaires, Joaquim Almunia, précise que la procédure engagée contre la **France**, également suspendue en 2003, n'est pas relancée : la Commission demande cependant au Conseil « *d'inviter la France à assurer sans délai l'ajustement structurel nécessaire pour ramener le déficit en dessous des 3 % de PIB d'une façon crédible et durable* ». Thierry Breton s'est engagé à maintenir le déficit à 2,9 % du PIB en 2006, objectif qualifié d'*ambitieux* par la Commission. Début 2006, dix des 25 pays de l'UE affichent un « *déficit excessif* ».

**2 mars**

**UM.** La **BCE** relève à nouveau son **taux directeur d'un quart de point à 2,50 %**. Cette nouvelle augmentation (après celle du 1<sup>er</sup> décembre) « *reflète les risques à la hausse pesant sur la stabilité des prix* » : le taux d'inflation s'est établi à 2,3 % en rythme annuel en février (après 2,4% en janvier), au-dessus de l'objectif à moyen terme de 2 % fixé par la BCE.

**Le 6 mars, l'OCDE** publie ses prévisions conjoncturelles : « *les tensions inflationnistes apparaissent désormais bien maîtrisées* ». L'OCDE juge que la reprise de la croissance ne devrait pas précipiter un durcissement de la politique monétaire de la BCE

**8 mars**

**Energie.** La Commission définit les bases d'une politique européenne de l'énergie dans un livre vert : « Il faudra investir environ 1000 milliards d'euros au cours des vingt prochaines années pour répondre à la demande d'énergie attendue et remplacer l'infrastructure vieillissante » (Andris Piebalgs, commissaire chargé de l'Énergie).

**22 mars**

**Transport.** La Commission européenne présente une liste de 92 compagnies de transport aériennes qui seront interdites d'exploitation et de survol au sein de l'Union.

**23-24 mars**

**Le Conseil européen sous le signe de la politique européenne de l'énergie.** « Nous souhaitons que le Conseil européen nous dise s'il a la volonté politique d'agir pour doter l'Union d'une énergie plus sûre, plus durable et plus compétitive » (J.M.Barroso, 8.3.06). Les circonstances se prêtent à la relance d'une politique commune de l'énergie : la flambée du prix du pétrole, la crise entre la Russie et l'Ukraine, dénouée par l'accord signé le **4 janvier 2006** entre ces deux pays, qui avait perturbé l'approvisionnement en gaz de plusieurs pays de l'Union, les ruptures d'approvisionnement électrique qu'ont connu le Royaume-Uni et l'Italie, et surtout le « patriotisme économique », flagrant dans le secteur énergétique, qui provoque le « retour des barrières » dans le marché unique. Ainsi note-t-on les tensions provoquées par la fusion annoncée le **25 février** par Dominique de Villepin entre Gaz de France et Suez pour contrer une OPA de la Société italienne Enel sur Suez, attitude imitée par le gouvernement espagnol face à l'OPA du groupe allemand E.On sur le numéro un de l'électricité espagnol Endesa le **21 février**.

A la Conférence de presse finale du Conseil, Jacques Chirac a repoussé les accusations de protectionnisme. La veille, Angela Merkel avait demandé de « *ne pas empêcher l'émergence de champions européens au nom de l'intérêt national* ».

**5 avril**

**Budget de l'UE.** Le **Parlement, le Conseil et la Commission** sont parvenus à un accord sur le budget 2007-2013 de l'Union. Ce dernier sera légèrement augmenté pour passer de 862,4 à 864,4 Mds d'€ alors que les élus européens souhaitaient une hausse de 12 Mds d'€.